

---

**Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association intercommunale SDIS  
régional Nord Vaudois du jeudi 24 mai 2018**

---

<b>Lieu</b>	Salle Communale de Fiez
<b>Présences</b>	CoDir : Mme Valérie Jaggi Wepf, M. Marc-André Burkhard, M. Pierre Dessmontet, M.Francesco Di Franko, M. Hervé Kemmling.  Trente-deux des quarante communes membres sont présentes, représentants 108 voix.  Le Major Eric Stauffer Cdt du SDIS régional Nord Vaudois.
<b>Excusés</b>	CoDir : Mme Gloria Capt, M. Olivier David.  CI : Communes de Belmont-sur-Yverdon, Bioley-Magnoux, Chavannes-le-Chêne, Concise.
<b>Absents</b>	CI : Communes de Method, Mutrux, Novalles, Onnens.
<b>Lieu et date de la prochaine séance :</b>	A Ursins le 27 septembre 2018

---

Le président Patrick Grin ouvre la séance à 19h30.

### 1. Appel

La secrétaire fait l'appel. Trente-deux des quarante communes membres sont présentes, représentant 108 voix.

### 2. Assermentation des délégués

Un délégué doit être assermenté ce soir.

Appel de M. Gérard Perrier (délégué de Orges). Le président donne lecture de la promesse légale.

Le président prie l'assemblée de se lever (art. 9 de la Loi du 28 février 1956 sur les communes).

Lecture du serment :

*«Vous promettez d'être fidèles à la constitution fédérale et à la constitution du canton de Vaud B, de maintenir et de défendre la liberté et l'indépendance du pays.*

*«Vous promettez d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité, de contribuer au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la tranquillité publics, d'avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux, de veiller à la conservation des biens communaux et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer.»*

Après cette lecture, le suppléant, à l'appel de son nom, lève la main droite et dit « Je le promets ». Le président prend acte de sa promesse et le félicite.

### 3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 28 septembre 2017.

Le président ouvre la discussion sur le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 septembre 2017. La discussion est ouverte.

La discussion n'est pas demandée.

Le vote se fait à main levée. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité sans avis contraire ni abstention.

### 4. Préavis PR18.01CD concernant le Rapport de gestion 2017

Le rapport est lu par un membre de la commission de gestion du Conseil intercommunal. La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée, nous passons au vote. Celui-ci est fait à main levée.

**Résultat :** Le préavis PR18.01CD concernant le rapport de gestion 2017 est adopté à l'unanimité sans avis contraire ni abstention.

### 5. Préavis 18.02CD concernant les comptes 2017

Le rapport est lu par un membre de la commission de gestion du Conseil intercommunal. La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée, nous passons au vote. Celui-ci est fait à main levée.

**Résultat :** Le préavis PR18.02CD concernant les comptes 2017 est adopté à l'unanimité sans avis contraire ni abstention.

### 6. Communications

Le Président Patrick Grin communique que 32 communes sont présentes ce soir représentant 108 voix.

La Présidente du Codir Mme Valérie Jaggi Wepf revient sur l'historique des communes de Champagne et de Grandevent en rappelant que Champagne a intégré le SDIS, que la facture est réglée et que le dossier est classé. En ce qui concerne Grandevent, cette commune va rejoindre bientôt le SDIS de Ste Croix. Leur recours est caduc, et ils doivent régler la facture pour les 4 dernières années. Mme Jaggi Wepf pourra en dire plus à la séance d'automne.

En ce qui concerne la nouvelle caserne, peu de nouvelles sauf que celle-ci devrait être prête fin 2019 début 2020. Le collège devrait être prêt pour la rentrée 2019.

Elle rappelle que la séance se clôt sur une démonstration organisée par le Commandant.

Le Commandant explique que le début d'année a été difficile en termes d'interventions. Il y a eu une grande augmentation des heures d'interventions due entre autres à l'ouragan du 3 et 4 janvier, aux inondations du 21 du même mois et à l'incendie du Moulin d'Yverdon début février. Heureusement la dernière période a été plus calme.

Le rapport d'activité sera envoyé aux communes dès qu'il aura pu être envoyé au Codir et approuvé par ce dernier.

ProSDIS : L'ECA change son système d'aide à l'engagement dans la nuit du 25 au 26 juin prochain. On passe d'un système d'alarme de groupe à un système de recherches d'individus en fonction de leurs compétences. On sait que ce changement va changer l'opérationnel mais on ne sait pas encore comment.

Le commandant rappelle aussi que si les communes ont des demandes particulières d'engagement de pompiers, celles-ci doivent être faites 2 mois avant l'événement en question.

Il rappelle aussi que si les communes ont des suggestions sur comment le SDIS peut bien les servir, il ne faut pas hésiter à les communiquer.

## 7. Divers

M. François Payot annonce un projet d'agrandissement pour la caserne de Grandson.

M. le Président Patrick Grin rappelle la date de la prochaine assemblée, soit le 27 septembre à Ursins. Il remercie le Commandant et son équipe pour la démonstration qui va suivre.

Il remercie la commune de Fiez pour son accueil ainsi que son Syndic M. Didier Fardel.

## 8. Démonstration « engagement tonne pompe »

Plusieurs équipes du SDIS NV ont participé au concours de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers qui s'est déroulé à Saint-Maurice, le 5 mai dernier.

L'État-major est fier de ses équipes qui ont obtenu les résultats suivants :

1re place pour l'équipe motopompe, groupe C, avec mention très bien et félicitations du jury

2e place pour l'équipe motopompe, groupe A, avec mention très bien


1re place pour l'équipe tonne-pompe, groupe B, avec mention très bien et félicitations du jury

5e place pour l'équipe désincarcération avec meilleure donnée d'ordres pour le Sgt Bastien Raymondaz

18e place pour l'équipe Gymkhana.

Une démonstration d'une intervention de feu d'appartement est faite par l'équipe TP gagnante du dernier concours de la FVSP.

Patrick Grin



Président du conseil intercommunal

Valérie Outemzabet



Secrétaire du conseil intercommunal